

Aigremont, le 1^{er} mars 2018

Point d'information : Gazon synthétique et santé

Madame, Monsieur,

Je vous écris en ma qualité de Présidente de la société Eurofield, producteur français de gazon synthétique de premier plan, implanté sur le territoire depuis 2006.

Jeudi 22 février 2018, France 2 a consacré 40 minutes de son émission « Envoyé spécial » à une « enquête » intitulée « gazon suspect ».

Sur fond de musique alarmante, Mme. Elise Lucet et ses équipes prétendent faire la démonstration que : (i) les granulés de caoutchouc issus de pneus recyclés qui remplissent et qui donnent les caractéristiques sportives à la plupart des pelouses de gazon synthétique seraient cancérigènes, (ii) l'industrie des granulés et les producteurs de gazon synthétique tenteraient d'étouffer ce débat en se retranchant derrière des études téléguidées et (iii) les autorités sanitaires publiques tarderaient opportunément à s'emparer de ce sujet.

Ces allégations sont graves et nous sommes très étonnés de n'avoir reçu aucune sollicitation de ces journalistes alors que le reportage indique qu'« *en France, aucun fabricant n'a voulu nous répondre* »,

Nous ne pouvons laisser sous-entendre qu'une forme d'opacité règnerait au sein de notre filière et que les produits que nous commercialisons représenteraient un danger pour les nombreux pratiquants de sport qui foulent nos terrains quotidiennement.

Compte tenu de la gravité du débat et des nombreuses approximations –sans doute volontaires– du reportage de France 2, nous entendons, par la présente, porter à votre connaissance un certain nombre d'éléments factuels incontestables sur les caractéristiques de nos produits. Un sujet aussi sérieux nous semble en effet mériter mieux qu'une émission « choc » animée par la pression de l'audimat et n'hésitant pas à exploiter, sans aucune pudeur, des images d'enfants malades.

Nous espérons que notre mise au point, qui figure en annexe, permettra d'apporter des réponses claires et factuelles aux interrogations que le reportage n'a pas dû manquer de susciter parmi vos administrés. Nous tenons bien entendu les études scientifiques que nous citons à votre disposition.

Bien cordialement,

Susanne Thillaye
Présidente

